Pratiques et formes littéraires

ISSN: 2534-7683

Éditeur : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités

18 | 2021

Recueils factices

« Durant ce temps remply d'estonnement » : Lyon, 1562. Analyse d'un recueil factice de pièces réformées autour de la première guerre de religion

Grégoire Holtz

<u>https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=</u>
387

DOI: 10.35562/pfl.387

Référence électronique

Grégoire Holtz, « « Durant ce temps remply d'estonnement » : Lyon, 1562. Analyse d'un recueil factice de pièces réformées autour de la première guerre de religion », *Pratiques et formes littéraires* [En ligne], 18 | 2021, mis en ligne le 29 mars 2022, consulté le 12 juin 2024. URL : https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=387

Droits d'auteur

CC BY-NC-SA 3.0 FR

SOMMAIRE

Mathilde Bombart

Introduction

Claire Giordanengo et Isabelle Vouilloux

Le traitement des recueils factices en bibliothèque

Malcolm Walsby

Le recueil : comment appréhender un objet méconnu ? L'analyse de la collection du Centre culturel irlandais à Paris

Katell Lavéant

Une fenêtre sur les pratiques d'un lecteur du xvi^e siècle. Les recueils de la collection Van Buchell à la bibliothèque universitaire d'Utrecht

Grégoire Holtz

« Durant ce temps remply d'estonnement » : Lyon, 1562. Analyse d'un recueil factice de pièces réformées autour de la première guerre de religion

Laura Bordes

Recueils factices de mazarinades. Un singulier exemple du fonds aixois de la bibliothèque Méjanes

Mathilde Bombart

La Fronde en recueils

Maria Susana Seguin

De la collection à la démonstration :

pratiques de lecture et stratégies argumentatives dans les recueils de manuscrits philosophiques clandestins

« Durant ce temps remply d'estonnement » : Lyon, 1562. Analyse d'un recueil factice de pièces réformées autour de la première guerre de religion

Grégoire Holtz

PLAN

Des imprimés qui accompagnent et commentent le conflit Des imprimés qui provoquent le conflit Des imprimés qui construisent la mémoire du conflit

TEXTE

1 L'objet de cette étude est d'analyser « l'effet livre » qui se dégage d'un recueil factice composé de quarante-deux pièces relatives à la propagande réformée ¹, à l'aube du long cycle des guerres de religion. Par « effet livre », on entendra une concentration d'interprétations, de réflexions et d'émotions suscitées par la réunion de ces différentes pièces que le lecteur peut lire comme un tout unifié avec une relative cohérence. Ce recueil factice, conservé à l'université catholique de Lyon dans la collection de Fleury Lavallée ², peut tout d'abord être décrit à travers ses deux dominantes principales : d'abord, son inscription temporelle très homogène, la plupart des pièces du recueil (36, soit 86 % ³) ayant été publiées en 1561-1562, juste avant ou pendant la première guerre de religion ⁴. Ensuite, son ancrage géographique présente un caractère unifié : une grande partie des pièces (18, soit 43 %), où le lieu est explicitement mentionné, a en effet été publiée à Lyon et en particulier chez Jean Saugrain ⁵. Ce chiffre mériterait cependant d'être revu à la hausse car, à l'exception d'une publication genevoise et de deux parisiennes ⁶, l'autre moitié des titres du recueil ne mentionne aucune adresse sur la page de titre, ce qui n'exclut pas d'autres publications lyonnaises (la somme totale des pièces lyonnaises serait alors plus proche de 23, si on accepte l'attribution de certaines éditions incertaines au libraire lyonnais Jean Saugrain ⁷). L'ensemble peut donc se lire comme une

- sonde dans les pratiques éditoriales ainsi que dans l'imaginaire réformé lyonnais, pendant la première guerre de religion, au moment précis où Lyon passe à la Réforme, entre le 30 avril 1562 et juin 1563 ⁸. Évidemment, ce recueil factice ne comprend pas toutes les pièces polémiques publiées à Lyon, mais il interroge sur une volonté de créer une mémoire de ce que fut la première guerre de religion dans la capitale des Gaules.
- 2 Pour mieux situer ce recueil factice, on peut le distinguer d'autres éditions collectives opérées dès le xvie siècle, dans la grande proximité des conflits civils. Cet objet se différencie d'abord nettement des autres collections imprimées protestantes, qu'elles soient contemporaines comme les Mémoires de Condé 9 (1562), ou diffusées dans les décennies suivantes, comme les Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX (1571-1575) ou les Mémoires de la Lique (1587-1599). À la différence de ces mémoires bien étudiés par la critique, ce recueil factice lyonnais de controverse réformée n'est pas supervisé par une voix, même anonyme, qui, dans les préliminaires, guiderait le lecteur et orienterait ses réactions. Bien que relié dans un format inseize, ce recueil serait plus proche des collections privées de libelles et de poésies, comme celle du médecin réformé François Rasse des Neux ¹⁰, ou encore comme celle, à la fin du siècle, de Pierre de L'Estoile 11. Il faut d'emblée reconnaître que ce recueil factice comprend une grande part d'ombre (qui, hélas, ne sera pas dissipée dans ces pages), sur ses premiers propriétaires bien sûr, mais aussi sur son élaboration et sur sa circulation, sur les intentions qui ont poussé à réunir et à éditer ces pièces, toutes écrites en français. La plupart des imprimés sont très courts, oscillant entre 10 et 30 pages ; certains font 8 pages, comme L'Adieu de la Messe (n° 17), d'autres, très minoritaires, sont plus copieux, comme le Sommaire recueil des signes sacrez (nº 27), riche de 174 pages.
- Une répartition sommaire du recueil factice aide à y voir plus clair entre différentes catégories de textes (même si les frontières entre celles-ci sont très perméables) : quinze imprimés sont des pamphlets, quinze autres relèvent du genre déclamatoire, six sont des ordonnances (y compris facétieuses), trois relèvent de l'argumentation spirituelle et enfin trois autres sont composés de chansons ou de poésies. Le choix de composition du recueil ne relève pas d'un ordre strict qui présenterait ces quatre groupes de pièces

comme des catégories étanches, mais une tendance générale a été suivie pour classer les pamphlets en premier, puis les pièces déclamatoires et enfin les ordonnances. La question de l'unité de l'ensemble, ou de plusieurs ensembles, mérite d'être posée, comme l'avait fait Katell Lavéant en remarquant que ce recueil comportait une seconde pagination, inscrite par une main du xvi^e siècle, ce qui laisse supposer que ces pièces « se trouvaient probablement d'abord dans un ou plusieurs recueil(s) antérieur(s), démantelé(s) pour constituer le recueil dans son état actuel ¹² ».

- En l'absence d'informations plus sûres sur l'histoire de ce recueil factice, on peut se concentrer sur les lectures qu'il suscite. En effet, ce recueil produit cet « effet livre », il dresse un état des lieux, cartographie une sensibilité religieuse et configure une mémoire du parti réformé (même s'il est clair que l'objet a surtout circulé entre des mains catholiques qui l'ont annoté). On cherchera à voir comment ce recueil participe à la construction d'une mémoire confessionnelle, en questionnant les rapports qui se nouent entre guerre, publication et militantisme, autour de Lyon en 1562. Pour répondre à cet objectif, on déclinera trois fonctions qu'on peut attribuer au recueil factice dans son rapport à la guerre et à la communauté calviniste lyonnaise : la première fonction revient à accompagner et commenter le conflit en cours dans ses événements récents ; la seconde consiste à provoquer le conflit, à l'exacerber et à le nourrir par la violence pamphlétaire ; la troisième fonction vise à construire une mémoire du conflit caractérisée par l'hétérogénéité des voix qui la traversent.
- En d'autres termes, ce recueil factice peut être analysé comme un livre qui se confronte avec l'événement politico-religieux, soit vers le passé le plus récent, soit vers le présent de la lutte, soit vers le futur, dans la construction d'une mémoire confessionnelle destinée aux générations à venir : ces trois rapports au temps façonnent le rapport de cet imprimé avec l'action militante.

Des imprimés qui accompagnent et commentent le conflit

Tout d'abord, dix imprimés au sein du recueil (soit presque un quart de l'ensemble) sont explicitement en lien direct avec l'actualité du

conflit. Plus précisément, cinq portent sur des événements nationaux récents, déterminants dans l'engrenage qui va progressivement déclencher la première guerre de religion. On peut retracer une chronologie des grands moments qui, deux ans plus tôt, vont précipiter le conflit, même si l'ordre éditorial du recueil ne suit pas la chronologie historique. Ainsi, La Vraye histoire contenant l'inique jugement & fausse procedure faite contre [...] Anne du Bourg (n° 24) narre l'exécution du magistrat protestant brûlé à Paris, le 23 décembre 1559, tandis que la conjuration d'Amboise (mars 1560) apparaît dans L'Histoire du tumulte d'Amboise (n° 29). Cet événement national n'est d'ailleurs pas sans rapport avec Lyon : selon la plume très catholique du chanoine Gabriel de Saconay, dans son Discours des troubles advenus à Lyon, le complot fut « resolu en la dicte ville de Lyon » et les principaux « séditieux » étaient de Lyon ¹³.

- Trois autres titres relèvent du genre de la « harangue », alors très répandu, qui donne à lire, à travers une recomposition éditoriale, les arguments tels qu'ils auraient été déclamés. Le récent colloque de Poissy (automne 1561), qui donne une reconnaissance publique à la Réforme française (même si aucun compromis n'est trouvé entre les deux partis), est bien illustré dans le recueil factice, où deux imprimés reprennent l'argumentaire de Théodore de Bèze : l'Ample discours des actes de Poissy (n° 26), puis la Harangue des ministres de la parole de Dieu (n° 33), dont la page de titre prétend que le texte a été imprimé à Poissy. Enfin, l'Ample déclaration faite par Monsieur le prince de Conde (n° 14) est une reprise de l'édition orléanaise de 1562 qui va ouvrir les Mémoires de Condé. Cet écrit fait référence au massacre de Wassy (1er mars 1562), qui provoque la première guerre de religion et la conquête de nombreuses villes par les calvinistes.
- On peut donc relire, certes dans le désordre, grâce aux libelles du recueil factice, une histoire des signes avant-coureurs du conflit, de 1559 à 1562. Cette histoire est marquée par le conditionnement de la rhétorique partisane et par la prédominance du genre oratoire. En effet, les sous-genres de la « harangue », de la « remontrance » surtout, ou encore de l'« avis » sont très présents dans le recueil factice ¹⁴ : 36 % du recueil factice est constitué de pièces déclamatoires qui pouvaient donner au public réformé lyonnais des argumentaires construits (convergents et souvent redondants), des résumés et des réponses déjà prêtes pour la controverse.

9

Il est ensuite possible de lire les pièces en rapport avec les événements nationaux comme une propédeutique pour les imprimés traitant de l'actualité locale et des troubles lyonnais. En effet, ce recueil souligne l'interaction complexe entre l'histoire nationale et l'histoire municipale, si bien que, des causes récentes du conflit, le lecteur passe à l'actualité de l'histoire en train de s'écrire, et au présent de la Réforme lyonnaise. Parmi les nombreuses pièces imprimées à Lyon, cinq sont en effet explicitement consacrées aux événements survenus pendant la prise de la ville (à ces cinq titres, il faudrait ajouter celui de Calvin, la Congratulation a venerable prestre messire Gabriel de Saconnay (nº 9), qui vise une figure catholique lyonnaise bien en vue). Dans ce groupe, trois titres sont des Ordonnances (nos 39, 40, 41) décrétées par le seigneur de Soubise pendant l'occupation protestante de Lyon, entre août et septembre 1562, soit quatre mois environ après la conquête de la ville. Ces ordonnances, qui tentent de réguler la vie lyonnaise sur le prêche, sur la liberté de mouvement et sur la circulation des marchands, sont aussi intéressantes pour ce qu'elles disent de la circulation des libelles. Ainsi, on retiendra de l'Ordonnance du Roy et de Monseigneur de Soubize [...] pour assister aux presches (n° 39) un article significatif sur la censure, ou du moins la volonté de censure, exercée à Lyon pendant la période réformée. En plus de l'obligation d'aller écouter les prêches les dimanches et mercredis soir sous peine d'amendes ou d'emprisonnement, l'ordonnance mentionne que

defences tresexpresses sont faites à tous Imprimeurs, sur peine de mil livres d'amende : & de confiscation desdits livres, de leurs presses & caractaires pour lesditz pouvres, d'imprimer aucuns livres, & notamment libelles diffamatoires : que prealablement lesditz livres n'ayent esté veux [sic] par les personnes que par nous seront députez ¹⁵.

10 Ce passage révèle le double rôle joué par le libraire Jean Saugrain ¹⁶. En effet, si cette ordonnance entend contrôler la publication des « libelles diffamatoires » – cet *item* vise *a priori* autant les imprimés catholiques que protestants –, elle semble faire oublier que l'imprimeur-libraire de cette ordonnance, Jean Saugrain, est aussi celui qui vend les pamphlets les plus agressifs du parti réformé. De nombreux libelles présents dans le recueil factice seraient sortis de

son officine: son nom n'est certes pas présent sur la page de titre des pamphlets les plus violents, mais on lui attribue, de manière incertaine, l'Histoire des triomphes de l'Eglise lyonnoise (n° 1), L'Adieu de la Messe (n° 17) et la quasi-totalité des imprimés lyonnais de ce recueil 17. On devine le rôle central joué par le libraire Saugrain, qui est à la fois libraire de la ville de Lyon, et qui à ce titre vend les ordonnances tentant de limiter la violence pamphlétaire (à partir de 1567, il deviendra libraire royal), et celui qui, en même temps, dans la même boutique, vend les libelles exacerbant le conflit. Publier le conflit à Lyon, pendant la brève période calviniste, consistait à mélanger les rôles et à profiter pleinement de la proximité avec le consulat et le pouvoir de Soubise.

À ces trois ordonnances, il faut ajouter deux autres titres caractérisés 11 par la virulence de leur propos. L'Histoire des triomphes de l'Eglise lyonnoise (n° 1) ouvre le recueil factice et donne la tonalité lyonnaise à l'ensemble. On en retiendra la version très partiale du massacre de Montbrison (14 juillet 1562), par l'armée réformée du baron Des Adrets, où sa responsabilité dans la macabre « sauterie » est minimisée. L'ouvrage, qui est un chant à la gloire de Des Adrets 18, raconte la prise de la ville contre la « tyrannie » catholique. Saconay citera l'Histoire des triomphes de l'Eglise lyonnoise et y répondra dans son Discours sur les troubles advenus à Lyon, écrit en 1563 et imprimé en 1569. Enfin, le Discours de la vermine et prestraille de Lyon (nº 8), sans doute diffusé par Saugrain, regroupe différentes pièces très virulentes, intéressantes pour leurs références à la frange populaire lyonnaise gagnée à la Réforme, qu'il s'agisse de l'« artisan », du « charretier », et du « peuple » de Lyon ¹⁹. Le pamphlet fait référence à Cras, aux moines et curés qui fuient Lyon ²⁰ (« marmitons [...] / Ailleurs qu'icy vous faut loger ») et qui sont comparés à une éponge répugnante. Cet imprimé célèbre avec satisfaction la prise de Lyon, hic et nunc, comme le montre une adresse finale à Dieu qui rend grâce au miracle de l'intervention divine, ayant présidé à la conquête:

Ainsi tous Fideles
Doivent humblement
Te rendre Seigneur
[...]
Gloire & honneur,

Pour toute action De l'affection, Que tu as des cieux, Fait devant nos yeux, Icy à Lyon Pour Religion ²¹.

- Comme tant d'autres libelles, cet imprimé inclut des revendications 12 de pacifisme (en prétendant que personne n'a été tué pendant le siège et que les prisonniers ont été « traictés si humainement ²² »), revendications qui ont pour revers les appels au meurtre placés dans la bouche des catholiques (« Tuons, frappons », « D'estre pendu c'est pour le moins qu'il faut ²³ »). Si le jeu de mot topique entre la ville de Lyon et le fauve n'est pas évité ²⁴, ce Discours de la vermine et prestraille de Lyon présente une histoire versifiée du conflit lyonnais : la plupart de ces pièces pouvaient être chantées, tout comme deux autres pièces du recueil factice, L'Epistre que le prophete Jeremie envoya (nº 5, éd. genevoise) accompagnée d'une partition et Deux chansons spirituelles (nº 6), imprimées à Lyon en 1562 par Saugrain. Cette présence n'est pas surprenante, puisque les chroniqueurs catholiques lyonnais contemporains, comme Saconay et Jean Guéraud ²⁵, insistent sur la lutte pour l'espace sonore dans les rues lyonnaises où retentissent, entre autres, les chants des Psaumes de David traduits par Marot.
- 13 Ce rapide relevé montre que différentes pièces du recueil factice accompagnent le conflit : elles n'en sont pas un reflet passif, mais elles traduisent l'inscription du conflit dans les imprimés, ainsi que le choix d'écrire une histoire présente et militante, adhérant à l'événement. Ce recueil factice pourrait, dans une certaine mesure, être comparé au recueil iconographique calviniste des *Guerres*, massacres et troubles de Tortorel et Perrissin ²⁶ (ce dernier est un réformé lyonnais ayant émigré à Genève), qui donne à voir les événements marquants des premières guerres de religion sur l'ensemble de la France (dont le siège de Montbrison). Les pièces rassemblées dans le recueil factice constituent elles aussi une archive du conflit civil, plus centré sur la scène lyonnaise, mais exposé à travers une grande variété de focales génériques (harangues, pamphlets, ordonnances, chansons).

Des imprimés qui provoquent le conflit

- Si ce recueil factice donne à lire une histoire en cours, il agit aussi sur le présent, non seulement en l'orientant par la version (partisane) des faits, mais en appelant à la poursuite de la Réforme et de la destruction de la tyrannie papale. Les pièces réunies dans ce recueil ne se contentent pas d'enregistrer les événements les plus récents, elles ont une valeur performative, mise à la disposition de la communauté protestante lyonnaise dans sa quête de pouvoir. Cette seconde partie s'intéressera surtout à la partie pamphlétaire du recueil factice.
- En premier lieu, précisons que si les libelles de ce recueil provoquent, ils ne sont pas les seuls supports imprimés à avoir le monopole de la diffamation et de l'invective. Les chroniqueurs catholiques contemporains, Guéraud et Saconay ²⁷, mentionnent l'importance et la virulence des « placards séditieux » calvinistes sur les murs de Lyon. La virulence qui provoque la majorité catholique ne se réduit pas aux imprimés, elle fonctionne d'abord comme une verve, comme une vis satirique, dont les traces sont aussi orales, comme le montre le jeu de mots blasphématoires relevé par le marchand lyonnais Jean Guéraud en 1561 :

Le mardi 25^e jour de novembre et jour de Saincte Catherine, le susnommé M^r Magdalènes prescha à St Nizier, contre les Huguenots qui, en profanant et blasfemant le nom de Jésus-Christ appelaient la messe la vesse, l'efficace et l'honneur la reverence et dignité de la sainte-Messe [...] ²⁸.

L'origine de la paronomase messe/vesse, qui sera destinée à une grande postérité, tire sans doute son origine d'un pamphlet genevois alors très populaire, les <u>Satyres chrestiennes de la cuisine papale</u>, publié en 1560 ²⁹. Animés par la même verve satirique, les pamphlets du recueil factice comportent des topoï communs aux libelles réformés de ces années : les évocations de Satan et de Rome la nouvelle Babylone, les références à la prostitution et à la scatologie y abondent, probablement dans la continuité des libelles genevois, dont

l'influence est, par sa proximité géographique, forte sur la scène lyonnaise. Un exemple paradigmatique de cette violence verbale peut se lire dans Le Mandement de Lucifer à l'antecrist Pape de Rome (n° 15). L'imprégnation de la satire genevoise apparaît aussi dans la reprise de l'invective de la marmite ³⁰, dont la polysémie renvoie autant à la « cuisine eucharistique » qu'à l'hypocrisie du clergé catholique. Cette invective topique réapparaît dans certaines pièces du recueil factice, telles L'Extrême onction de la marmite papale (n° 2) et La Polymachie des marmitons (n° 3). Enfin, on peut relever une proximité forte entre d'une part les appels à l'iconoclasme, voire les attaques contre les sacrements qui rythment les pamphlets de ce recueil, et d'autre part les gestes, les destructions réelles des reliques, des images et statues de saints, répertoriées par les témoins lyonnais. Le recueil factice repose bien sur une force performative, où les mots sont des actions, où la violence verbale se veut déjà purification de l'hérésie papale.

17 Mais comment mesurer en fin de compte cette virulence et cette force provocatrice qui se dégage du recueil factice ? Il semble difficile de l'apprécier sans verser dans un impressionnisme subjectif. Plus convaincante est sans doute la comparaison de la situation lyonnaise avec d'autres grandes villes passées à la Réforme presque en même temps, dans la vague de 1562, avant de retourner elles aussi au catholicisme quelques mois plus tard. C'est ce que montrent, parmi d'autres cas, les exemples de Rouen et d'Orléans. Certes, ces villes n'ont pas connu dans la première moitié du xvi^e siècle la même implantation de l'imprimerie et le même développement d'une culture de l'imprimé qu'à Lyon. Ces deux cités sont cependant des capitales régionales, des villes universitaires (comme Orléans) ou parlementaires (comme Rouen), qui constituent des prises de choix pour la Réforme et où l'imprimerie est déjà bien établie. Un examen des pièces publiées, avant et autour de la conquête protestante, depuis 1559 jusqu'à 1564, révèle la présence de libelles réformés, par exemple les Mémoires de Condé, imprimés par Éloi Gibier à Orléans, ville qui est alors la capitale militaire du parti calviniste ³¹. Les dixneuf libelles qui composent les Mémoires de Condé appartiennent exclusivement au genre déclamatoire : ce sont des discours, des réponses et remontrances ³². Quant aux autres productions de Gibier à Orléans en 1562-1563 33, on y trouve aussi des ouvrages de

théologie, les Prières ordinaires des soldats de l'armée de Monsieur de Condé (qui seront aussi imprimées à Lyon en 1563 34), des réponses aux Discours de Ronsard, mais il n'y a pas de pièce aussi incendiaire que L'Adieu de la Messe (nº 17), Le Testament de la messe (nº 16) ou encore le Sac et pièces pour le pape de Rome (n° 23). Quant à Rouen, où la Réforme suit une courbe d'ascension comparable à celle de Lyon ³⁵, mais où la conquête est beaucoup plus brève (avriloctobre 1562), la situation est beaucoup moins favorable à l'imprimerie réformée. Les métiers du livre y sont bien plus catholiques qu'à Lyon, même si on relève plusieurs titres réformés ³⁶, une édition des Psaumes de David traduites par Marot, mais aussi, pour l'année clef de 1562, plusieurs discours de Condé (via Orléans donc), une Réponse des habitants de la ville de Rouen ainsi qu'une Apologie des ministres et anciens de l'Église reformée en la ville de Rouen, sur le brisement des images. Avec une Exhortation à tout le peuple d'embrasser le saint Évangile. Là encore, la part prise par les justifications, « remontrances » et autres « discours » montre que les situations d'Orléans et de Rouen sont incomparables avec la production lyonnaise ³⁷: cette dernière, fort diversifiée, comprend des pièces bien plus agressivement provocatrices ³⁸. Une étude plus systématisée de ces trois productions locales (auxquelles on pourrait aussi ajouter celle de Caen 39) permettrait de donner plus de crédit à une telle analyse.

Comment expliquer cette spécificité lyonnaise (au-delà de sa 18 proximité avec les métiers du livre genevois, mais aussi avec le cercle de Neuchâtel 40) qui se concentre dans ce recueil factice? Plusieurs éléments de réponse sont possibles. Le premier porte sur la présence lyonnaise de deux grands auteurs dont l'influence pèse sur le style oralisé et virulent des textes. Il s'agit d'abord de Pierre Viret, compagnon de Calvin, qui va être présent à Lyon, de 1562 à 1565, où il prêche et va présider le 4^e synode national des Églises réformées. C'est encore à Lyon que Viret publie chez Claude Davot, les Cautèles et canons de la messe (1564) ou, chez l'incontournable Saugrain, De l'Institution des heures canoniques (1564). Cette figure de premier plan de la Réforme ⁴¹, dont le nom est ridiculisé par Saconay en « venerable Virulentus empoisonneur de gens 42 », est connue pour l'oralité (souvent utilisée à des fins pédagogiques) qui anime ses nombreux dialogues (il est par ailleurs, peut-être, l'auteur des Satyres

chrestiennes de la cuisine papale ⁴³). La seconde grande figure, dont l'autorité et l'implantation locale ont pu peser sur le versant satirique des pamphlets, s'inscrit dans la longue durée de la Renaissance lyonnaise : il s'agit bien sûr de François Rabelais, mort depuis 9 ans en 1562, qui a séjourné à Lyon de 1532 à 1535, comme médecin mais aussi comme correcteur dans l'atelier de Sébastien Gryphe. Au-delà de ces dates lyonnaises, finalement brèves, c'est l'importance de la production imprimée rabelaisienne à Lyon qui importe : d'après la bibliographie établie par M. A. Screech et S. Rawles ⁴⁴ (laquelle mérite certains amendements ⁴⁵), sur les 110 premières éditions rabelaisiennes du xvi^e siècle, 64 sont lyonnaises, soit 58 % de l'ensemble (toutes les éditions séparées du Gargantua, par exemple, sont lyonnaises; citons de nouveau Saugrain qui vendra, en 1556, Le Voyage et navigation des isles incogneves, faussement attribué à Rabelais). Cette statistique, qu'il faudrait sans doute nuancer, rappelle l'imprégnation de la verve rabelaisienne auprès du public lyonnais, familier de sa virulence satirique 46, mais aussi de certains jeux de mots directement repris à l'auteur du Pantagruel. Tel est, par exemple, le cas de la référence aux « marmitons » dans le sens d'hypocrites, ou encore le « tripotage lexical » (selon l'expression de M. Jeanneret ⁴⁷) autour des « papes, papegaux, papefigues, papelards », présent dans le Quart livre (1548), et qui affleure par exemple dans le polyptote du premier vers de l'« Epitaphe du pape mort » (Discours de la vermine..., nº 8) : « Pape papaule couvert de papillons 48 ».

Ce rire provocateur et agressif, d'origine rabelaisienne, est particulièrement omniprésent dans un imprimé du recueil factice, Le rasoir des rasez. Recueil, auquel est traité amplement de la tonsure & rasure du Pape, & de ses papelards ⁴⁹ (n° 10), publié en 1562, sans lieu, mais qui est lui aussi attribué à Jean Saugrain. L'attaque satirique contre la tonsure des moines n'est pas totalement inédite dans le discours réformé (un passage du chap. XIII de l'Institution chrestienne y fait référence ⁵⁰), mais, à notre connaissance, il s'agit du premier libelle exclusivement consacré à cet objet de la polémique. L'héritage rabelaisien, qui apparaît dans la reprise de nombreux jeux de mots (sur la pantoufle papale ou sur le service du vin/divin), se donne à lire dès l'introduction de l'ouvrage :

Le Pape, & les Papelards par ce que porte de foy leur tonsure, & rasure, fols & badins d'un merveilleux artifice nous ont persuadé, qu'ils estoyent les Dieux, les Sages, & les Roys de la terre, au grand deshonneur de l'Eternel & a nostre confusion. [...] Mon desseing est de demonstrer le temps, & l'origine de ceste risibonde, je-dy, rasibonde ordonnance, & introduction : puis je rapporteray les causes, considerations, imaginations de ceste rasitation : le tout veritablement en riant toutesfois ⁵¹.

Cette énonciation phatique qui interpelle le lecteur est pleinement en phase avec le style du bateleur rabelaisien ⁵², qui s'inspire d'une reconstruction de l'oralité ⁵³. Le Rasoir des rasez propose un jeu de massacre qui vise toutes les autorités de l'Église romaine, ainsi que son histoire racontée à travers le prisme du poil ⁵⁴. Ainsi de la papesse Jeanne :

À ce propos apres que ceste astuce d'ebarbement fut mise sus Papesse Jeanne n'avoit que faire de coucher avec prestre barbu pour avoir barbe, & se promouvoir soubs visage d'homme au Pontificat siege de paillardise ⁵⁵.

21 Cette isotopie du poil est intéressante quand on se rappelle que les protestants sont alors perçus par la longueur de leurs barbes (Claude de Rubys par exemple, dans son Histoire de Lyon (1604), mentionne encore les « Protestants avec leurs barbes ⁵⁶ »). Il s'agit d'une nouvelle manière de provoquer les catholiques en investissant non plus le champ satirique de l'alimentation, de la prostitution ou de la scatologie, mais celui du poil et de la pilosité qui deviennent des marqueurs confessionnels ⁵⁷. Dans Le Rasoir des rasez, le rire provoque, mais il est aussi l'objet d'une réflexion métadiscursive sur ses pouvoirs et sur ses usages politiques. Si l'auteur annonce écrire son histoire de la tonsure « le tout veritablement en riant toutesfois », d'autres pièces du recueil factice questionnent ce pouvoir politique du rire comme ligne de partage confessionnelle. Ainsi, les Remontrance à tous les estats (n° 34) mentionnent que les catholiques « feront des edits ridicules & brutaux, qui seront pour faire rire les plus melancholiques ⁵⁸ ». Le rire est ici présenté comme la revanche du vaincu, la compensation pour ceux qui subissent des édits injustes et tyranniques. Enfin, dans la Juste et sainte defense de la ville de Lyon, un libelle extérieur au recueil factice et paru (là encore probablement chez Saugrain) en 1563, une plume anonyme revient sur ce pouvoir politique du rire. L'auteur, anonyme, y distingue différents types de rire impliqués dans l'affrontement confessionnel. D'une part, il invoque le rire suprême de Dieu qui, sans surprise, punira les catholiques : « Mais ces malheureux ont beau combattre contre Dieu, ils ont cognu à leurs dépens qu'il ne s'en faict que rire de là-hault, qui renversera leurs complots [...] ⁵⁹ ». D'autre part, il évoque la prétendue supériorité des calvinistes qui échapperaient au ridicule, puisque leur comportement vertueux les immuniserait contre toute moquerie : « Donc loué soit Dieu que nos dicts ennemis n'ont de quoi se rire de nous et qu'ils n'ont de quoi nous reprendre, sinon d'avoir usé envers eux de trop de douceur et clémence [...] ⁶⁰ ».

Ces passages montrent à quel point les protestants lyonnais avaient conscience d'utiliser le rire comme un signe d'élection de leur communauté, mais aussi comme une arme de choix dans sa lutte et dans la compétition pour convertir des âmes. Mais quelles sont les limites à cette provocation et à cette vis satirique ? Il semble que la communauté lyonnaise, par ses libelles aussi virulents, a débordé les intentions initiales de Calvin qui s'était exprimé sur ce sujet. En effet, dans la préface qu'il donnait aux Disputations chrestiennes de Viret (1544), Calvin dressait le portrait idéal d'un satiriste modéré, animé par un juste équilibre et se gardant de tout écart :

Car un homme qui veut user de faceties se doit donner garde de deux vices. L'un est qu'il n'y ait rien contraint, ou tiré de trop loing [...]. L'autre est de ne point decliner à une jaserie dissolue, laquelle en latin se nomme surrilité, en nostre langage plaisanterie. Ainsi de tenir le moyen, c'est de savoir bien à propos, avec grace et par mesure, parler joyeusement, pour recreer tellement qu'il n'y ayt rien d'inepte ou jetté à la volée, ou desbordé, ce n'est pas une vertu commune ou vulgaire ⁶¹.

Le fossé entre les prescriptions du théologien et la réalité des écrits militants n'est pas rare, ni dans l'histoire de la Réforme au xvi^e siècle, ni dans l'histoire lyonnaise de cette communauté (telle est, par exemple, l'histoire de l'édition du *Pot aux roses de la prestraille papistique* de Thibaut Jourdain, imprimé à Lyon en 1564 chez Saugrain, parce que le conseil de Genève en avait refusé

la publication ⁶²). Cet écart entre les injonctions de Calvin et la nature des pamphlets montre à quel point les réformés de Lyon ont pu, parfois indépendamment de Genève, exprimer leur propre conception du conflit, avec une verve et une violence propres, tenant aux spécificités d'une culture littéraire et de pratiques de l'imprimé fortement présentes localement.

Des imprimés qui construisent la mémoire du conflit

- Enfin, dans un dernier temps, on peut s'interroger sur la troisième fonction de ce recueil, à savoir la construction d'une mémoire du conflit. C'est encore à ce niveau que se produit « l'effet livre » qui intéresse particulièrement les lecteurs du xvi^e siècle parce que cet objet unique concentre en lui une mémoire du conflit en cours.
- 25 En premier lieu, il faut rappeler qu'il s'agit d'une mémoire partagée, puisque ce recueil est passé à travers les mains de plusieurs générations de lecteurs catholiques. S'il est difficile de dater ces marginalia avec précision, on retiendra surtout l'idée d'une intense circulation de ces écrits, à l'instar de l'héritage satirique rabelaisien qui est partagé autant par les auteurs calvinistes que par le très catholique Saconay (ou plus tard par le jésuite Garasse). Les différentes pièces imprimées réunies dans le recueil factice circonscrivent les limites d'un champ confessionnel, celui d'un conflit où chaque parti est en compétition pour la fidélité à la parole du Christ, pour la pureté de ses intentions et pour sa proximité avec l'Église primitive. Les réactions des lecteurs catholiques inscrites manuellement dans le recueil factice témoignent de l'efficacité des provocations développées dans les pamphlets les plus virulents. Le recueil est d'emblée présenté, dès la page de titre de l'Histoire des triomphes de l'Eglise lyonnoise (n° 1) par cet avis qui est autant une interdiction qu'une invitation : « Ce livre est tout hérétique & par conséquent défendu ». Le Rasoir des rasez (nº 10) possède aussi sur sa page de titre un avis assez proche, précisant que cet ouvrage est « Tout rempli de malice » (fig. 1) et l'anecdote de la papesse Jeanne est commentée en marge par « fausse histoire » (fig. 2). Enfin, Le Mandement de Lucifer à l'antechrist Pape de Rome (n° 15) possède un grand nombre de pages biffées en diagonale à l'encre noire (fig. 3).

Ces réactions signalent certes le rejet, mais aussi la connaissance des armes de l'adversaire : c'est autour des mêmes questions (la place des rites et des sacrements, l'invocation de la tradition, le rapport entre la matérialité et la spiritualité) que le débat se cristallise, même s'il faut souligner que ce recueil factice ne contient pas de textes strictement théologiques.

RASOIR

RASEZ.

DES RASEZ.

RECVEIL, AV

RECVEILST TRAITE'

QVELEST TRAITE'

QVELEST TRAITE'

AMPLEMENT DELLA

ronfure & rafure du

Pape, & de ses

Papelards.

Four rampli Se mahue

Diea finitorum barbis abradere barbas:

M. D. LXII.

Fig. 1. Le Rasoir des rasez : « Tout rempli de malice ».

Source/Crédit: bibliothèque de l'UCLy. Photo G. Holtz

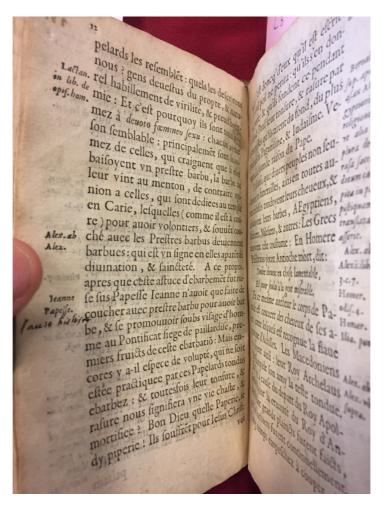
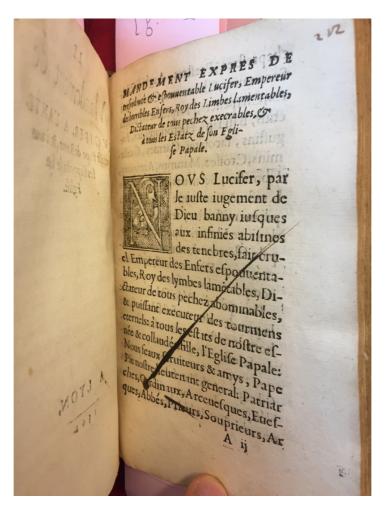


Fig. 2. Le Rasoir des rasez : « fausse histoire ».

Source/Crédit: bibliothèque de l'UCLy. Photo G. Holtz

Fig. 3. Le Mandement de Lucifer à l'antechrist Pape de Rome : page biffée en diagonale à l'encre noire.



Source/Crédit: bibliothèque de l'UCLy. Photo G. Holtz

En second lieu, ce recueil factice donne aussi à lire une mémoire lacunaire. Il présente une certaine version des arguments et des goûts de la communauté lyonnaise pendant la première guerre de religion. Mais il ne peut pas être exhaustif et on relèvera l'absence de certains imprimés lyonnais qui auraient pu en faire partie (et ce relevé n'est pas exhaustif, lui non plus) : Le Glaive du Goliath (Saugrain, 1561), Le Baston de la Foy Chrestienne (Saugrain ?, 1562), le Monologue de messire Jean Tantost (1562) ou encore De l'assistance que Dieu a faite à son Eglise à Lyon (1562). Il s'agit donc d'une mémoire à trous, mais qui est marquée par l'emprise d'un libraire particulier, Jean Saugrain. Ce dernier n'est évidemment pas le seul à imprimer à Lyon des textes réformés ou évangéliques – parmi les autres libraires passés à la Réforme, il faut aussi compter les Gabiano, Jean de

Tournes, Honorat, Senneton et bien d'autres – mais il est probablement celui qui a le plus mis son échoppe au service de la vente d'écrits militants ⁶³. L'équilibre entre les pamphlets, les ordonnances et les pièces déclamatoires qu'il a vendues rappelle à quel point ce recueil factice trouve son origine dans le primat de l'oralité, déclinée dans un goût prononcé pour l'argumentation, ainsi que pour la polémique et l'invective.

27 En troisième lieu, il faut revenir sur la mémoire plurielle qui caractérise ce livre. Par « plurielle », on entend ici la pluralité des actants qui font toute la complexité de ce recueil et où résonnent différentes voix de la mémoire huguenote autour de la première guerre de religion. Au niveau auctorial d'abord, une grande diversité de statuts et d'autorités est mobilisée. N'y sont pas absents les grands noms de la Réforme, comme Calvin, auteur de deux pièces (Congratulation a venerable prestre messire Gabriel de Saconnay, nº 9; Les Ordonnances ecclesiastiques de l'eglise de Geneve, nº 20), et Théodore de Bèze, à qui sont redevables certaines harangues du colloque de Poissy, et qui est aussi l'auteur du Sommaire recueil des signes sacrez (n° 27). À côté de ces théologiens « anonymisés » sur la page de titre et du prince de Condé (nº 14), apparaissent quelques seconds couteaux : Felix Bouriac (nº 38), François Grimaudet (nº 22), Jacques Des Hayes (nº 21) ou encore Jacques Bretaigne (nº 32) et Pardoux Du Prat (nº 37). Mais la plupart des pièces sont anonymes : 31 sur 42, soit presque les ¾ de l'ensemble. Si cette bigarrure auctoriale crée un effet de bruissement ⁶⁴ (l'écho des rumeurs du tumulte ?), elle produit surtout une tension entre la visibilité de certaines harangues (assumées par des auteurs) et l'invisibilité d'une production pamphlétaire anonyme plus informe et plus agressive (cette tension n'est cependant pas à surinterpréter, puisque Calvin a lui-même produit des pamphlets ⁶⁵). Certaines pièces produisent elles-mêmes un métadiscours significatif sur cette question de l'anonymat et de l'invisibilité, comme l'appel « Au Lecteur » qui ouvre le Discours de la vermine et prestraille de Lyon ($n^{\rm o}$ 8) :

> Amy Lecteur, prends en gré ce discours, Et ne t'enquiers, s'il te plaist, de l'Autheur, Car quel qu'il soit il a visé au cours Des grands merveilles que fait le Createur.

Durant ce temps remply d'estonnement : Si mieux que luy quelque autre prend envye De reciter le fait plus amplement Joyeux serai, & loueray la vie D'un tel esprit, en vray contentement ⁶⁶.

- Il est fait ici une mention symptomatique de la quête « de l'Auteur », dont il ne faudrait pas chercher à s'enquérir. Déjouant à l'avance la recherche chimérique et systématique de l'attribution d'un nom d'auteur à tout imprimé anonyme (qui aimantera tant d'érudits des xix^e et xx^e siècles), cette pièce invite au contraire son public à faire porter la voix de la multitude, à servir de caisse de résonance pour la communauté réformée. Tel est sans doute le sens du « réciter plus amplement » qui espère une reprise et une amplification des chants de combat présents dans cet imprimé.
- 29 À cette diversité auctoriale répond ensuite l'hétérogénéité énonciative, elle aussi très troublante à la lecture du recueil factice. Pour donner une idée de cette multiplicité des voix qui s'entrechoquent, précisons la diversité des énonciateurs fictifs qui prennent la parole : à Jésus (Le Mandement de Jesus Christ a tous les Chrestiens, n° 36) répond Lucifer (Le Mandement de Lucifer..., nº 15) dans deux « mandements » qui créent un effet d'écho dans le recueil. Mais c'est aussi la messe qui prend la parole dans Le Testament de la messe (nº 16) et dans L'Adieu de la Messe (nº 17) pour désigner ses héritiers, sans oublier le pape et tous les échelons du clergé catholique qui déclament des quatrains dans La Polymachie des marmitons (nº 3), libelle où la satire est systématisée grâce à la polyphonie. Cette énonciation démultipliée produit un effet de théâtralisation de la controverse, où différents masques énonciatifs donnent une dimension dramaturgique au conflit spirituel. Ce dernier se donne à entendre, il est visualisé, en d'autres termes il est incarné.
- L'extension de la polyphonie et des pôles d'énonciation mérite d'être mesurée à la grande variété des performances orales dans les ordonnances du recueil. De fait, on y trouve d'abord des ordonnances fondées sur une performance bien réelle, puisqu'elles furent déclamées par « Jean Bruyeres crieur public » à « chacun les carrefours & places publicques de ceste ville de Lyon : à haute voix,

cry public & son de trompe ⁶⁷ » (Ordonnance du Roy [...] pour assister aux presches, no 39). Il faut ensuite noter qu'à la performance ordinaire et ritualisée qui accompagne la criée d'un texte officiel, un autre imprimé du recueil vient donner un écho parodique. Ainsi, l'auteur des Arrests et ordonnances Royaux de la tressouveraine & supreme Cour du Royaume des Cieux (nº 35) annonce que son contenu n'est autre que les « Cries celestes faites par le Sainct Esprit, pour la publication des presentes Ordonnances ⁶⁸ ». De la criée réelle dans les rues de Lyon à la criée divine venue du paradis, le recueil factice repose sur un idéal de transitivité du discours qui circule entre les hommes pour énoncer la vérité de la Réforme. En effet, tous ces imprimés ont sans doute en commun d'évoquer la suprématie du langage divin, ils convergent dans la croyance que le langage, pamphlétaire ou non, transmet la parole efficace de Dieu, comme ce phénomène est indiqué dans la Remontrance a tous les estats (nº 34) : « mais connaissez que c'est Dieu qui parle, & non pas nous ⁶⁹ ». Cette parole divine, supérieure et performative, est décrite comme unique, elle s'oppose dans les pamphlets huguenots – comme d'ailleurs dans les catholiques - à la variété infinie et bruyante des voix de l'hérésie.

31 Enfin, la pluralité des énonciateurs et des performances informe aussi sur la réception du recueil et des voix qui le traversent : le lecteur va-t-il toutes les écouter ? Doit-il obéir à toutes ? La diversité des voix recouvre en effet la bigarrure des lois, c'est-à-dire une dernière forme de pluralité. Celle-ci rappelle le type de problème qui se posait alors aux réformés lyonnais : le choix à effectuer entre différentes lois, entre différents règlements ou ordonnances, qui apparaissent tout au long des pièces. Outre la tension « classique » entre la loi divine et la loi du roi, ce sont aussi les lois ecclésiastiques qui envahissent le recueil (Ordonnances ecclesiastiques de l'eglise de Geneve de Calvin, publiées par Saugrain ⁷⁰, nº 20), mais encore les ordonnances militaires (Ordonnances, sur le reiglement, forme & gouvernement, que doivent tenir les soldats & gens de guerre, des bandes Chrestiennes, no 38), sans oublier les ordonnances commerciales, proclamées par Soubise, sur la liberté de circuler et de vendre des marchandises. Cette superposition d'ordonnances et ce foisonnement juridique rendent compte des tiraillements mais aussi de la variété des injonctions auxquelles les sujets lyonnais devaient répondre et des choix qu'ils devaient assumer 71. Le lecteur hérite de

cette mémoire, comme celle du rôle centripète joué par les imprimeurs-libraires. Une fois de plus, Jean Saugrain est le libraire chez qui convergent ces différentes ordonnances, il apparaît comme le médiateur entre Dieu, l'imprimé et les hommes, par exemple en imprimant la Sentence decretalle et condemnatoire au fait de la paillarde Papauté 72 (n° 4). Saugrain est bien la caisse de résonance qui permet la diffusion de ces différentes prescriptions, mais aussi celle des voix plus bouffonnes des pamphlets. Mais il n'est pas le seul, puisque d'autres imprimeurs-libraires rappellent que leurs règlements seraient autorisés par la loi divine. Ainsi, il est indiqué sur la page de titre du Grand pardon de pleniere remission (n° 7) qu'il a été « nouvellement imprime, avec privilege perpetuel », tandis que la dernière page précise que le pardon a été « Donné en la Supreme & Souveraine Cour de Paradis, dez l'origine du monde ⁷³ ». Si la dernière voix est bien celle de Dieu, donnée en la cour de Paradis, l'ensemble rend compte d'une bigarrure intrinsèque, d'un entrechoquement de lois et de voix qui font toute la complexité de ce recueil factice.

32 En définitive, cet objet livre donne à imaginer, cinq siècles plus tard, des sujets tiraillés entre de nombreuses lois. Il montre surtout la richesse des interprétations qui se concentraient dans un tel recueil. L'« effet livre » du recueil factice tient en effet à ce qu'il permet différents usages militants de l'imprimé, qui vont de la lecture partisane des événements du conflit civil, à l'usage performatif qui pouvait être fait des pièces les plus virulentes et agressives, lesquelles définissent bien une spécificité lyonnaise au sein de la vague des villes conquises à la Réforme en 1562. Enfin, la question de la mémoire du conflit permet de souligner différentes lignes de partage, autour du rire, mais aussi de l'oralité, de la performance et d'un certain goût pour la juxtaposition de l'argumentation des harangues avec la satire des pamphlets. À la différence des libelles catholiques, à cette époque moins nombreux et moins virulents ⁷⁴, ce recueil factice se définit par l'hétérogénéité de ses voix, de ses auteurs et des styles choisis pour affirmer une parole militante qui soude la communauté. Mais quelle communauté ? Si l'incertitude plane toujours sur l'identité confessionnelle des premiers éditeurs de ce recueil factice, il est en revanche certain qu'il a été approprié et lu par des lecteurs

catholiques. Réunies dans un recueil factice qui constitue un objet mémoriel ambigu, ces différentes pièces constituent une archive unique sur la première guerre de religion à Lyon, en 1562, « durant ce temps remply d'estonnement ».

ANNEXE

Liste des pièces contenues dans le recueil factice

Elle se consulte sur le <u>catalogue de la bibliothèque de l'UCLy</u> (Réserve : cote LFCR/7CONTR-0001).

- 1. <u>Histoire des triomphes de l'Eglise lyonnoise</u>. Avec la Prinse de Montbrison, A Lyon, s. n. [Jean Saugrain?], 1562
- 2. Du Chalard (Joachim), <u>L'Extrême onction de la marmite papale</u>. Petit traité auquel est amplement discouru des moyens, par lesquels la Marmite Papale a esté jusques icy entretenue à proffit de mesnage..., Par Jo. Du Ch., A Lyon, s. n., 1562
- 3. <u>La Polymachie des marmitons</u>. En laquelle est amplement descrite l'ordre que le Pape veut tenir en l'armee qu'il veut mettre sus pour l'élevement de sa Marmite. Avec le nombre des Capitaines & Soldats, qu'il veut armer pour mettre en campagne, A Lyon, s. n. [Jean Saugrain], 1562
- 4. <u>Sentence decretale, et condemnatoire au fait de la paillarde Papauté</u> : & punition de ses demerites, & forfaits, souz la sommaire narration de longues procedures, imprimé nouvellement, s. l. [Genève], s. n., 1561
- 5. <u>L'Epistre que le prophete Jeremie envoya à ceux qui estoyent menez captifs en Babilon</u>, par le Roy des Babiloniens, pour leur annonçer ce qui luy estoit commandé de Dieu : Traduite en françoys, A Genève, s. n., 1562 [avec partition]
- 6. <u>Deux chansons spirituelles</u>, l'une du siecle d'or avenu, tant desiré : l'autre de l'assistance que Dieu a faite à son Eglise : avec quelques Dizains et Huitains Chrestiens. Par les Protestants de l'evangile de nostre Seigneur Jesus Christ. A la louange de monsiegneur Loys de Bourbon, prince de Condé., A Lyon, s. n., 1562

- 7. <u>Le Grand pardon de pleniere remission.</u> Pour toutes personnes, & durant à perpetuité. Nouvellement imprimé, avec Privilege perpetuel., s. l. [Lyon], s. n. [Jean Saugrain], 1561
- 8. <u>Discours de la vermine et prestraille de Lyon</u>, dechassee par le bras fort du Seigneur [...]. Par E. P. C. avec l'Epigramme du dieu des Papistes., s. l. [Lyon], s. n., 1562
- 9. [Calvin (Jean)], <u>Congratulation a venerable prestre messire Gabriel</u>
 <u>de Saconnay</u> precepteur de l'Eglise de Lyon, touchant la belle Preface &
 mignonne dont il a remparé le livre du Roy d'Angleterre, s. l., s. n. [Jean
 Saugrain ?], 1561
- 10. <u>Le Rasoir des rasez</u>. Recueil, auquel est traité amplement de la tonsure & rasure du Pape, & de ses papelards, s. l. [Lyon], s. n., 1562
- 11. <u>Confession de foy</u>, faitte d'un commun accord par les françois, Qui desirent vivre selon la pureté de l'Evangile de nostre Seigneur JESUS CHRIST..., s. l. [Lyon], s. n. [Jean Saugrain], 1561
- 12. [Nakol, De], <u>Confession de la Foy chrestienne</u>, Laquelle a esté mise en Rime Françoise, à la grande consolation spirituelle de toute personne fidele..., A Lyon, s. n. [Jean Saugrain], 1562 [avec partition]
- 13. <u>Advis au roy, Sur le fait, de la Religion</u>, donné par Monsieur Le P. F. en la derniere assemblee faite en l'an Mil cinq cens soixantedeux. Imprimé nouvellement à Paris, s. n., 1562
- 14. Condé (Louis de Bourdon, prince de), <u>Ample déclaration faite par</u>
 <u>Monsieur le prince de Conde</u>, Pour monstrer les raisons qui l'ont
 contraint d'entreprendre la defence tant de la Religion..., s. l. [Lyon], s. n.
 [Jean Saugrain ?], 1562
- 15. <u>Le Mandement de Lucifer</u> à l'antecrist Pape de Rome, & à tous ses suppostz de son Eglise, A Lyon, s. n., 1562
- 16. Le Testament de la messe, s. l., s. n., 1562
- 17. <u>L'Adieu de la Messe</u>, A Lyon, s. n. [Jean Saugrain?], 1562
- 18. <u>La Consommation de l'idole de Paris</u>, suivant la parole du prophete Jeremie, A Lyon, s. n. [Jean Saugrain], 1562
- 19. <u>Supplication et remonstrance adressée au Roy de Navarre</u>, & autres Princes du sang de France, pour la delivrance du Roy & du Royaume, s. l., s. n., 1561
- 20. [Calvin (Jean)], <u>Les Ordonnances ecclesiastiques de l'eglise de Geneve,</u> <u>item l'ordre des escoles de ladite cite</u>, A Lyon, s. n. [Jean Saugrain], 1562
- 21. <u>Complainte apologique des Eglises de France</u>, Au Roy, Royne-mere, Roy de Navarre, & autres du Conseil, s. l., Jaques des Hayes, 1561

- 22. <u>Remonstrance faite par M. François Grimaudet</u>, advocat du roy à Angiers, aux estatz d'Anjou, assemblez dernierement audit lieu, A Lyon, Jean Saugrain, 1561.
- 23. <u>Sac et pièces pour le pape de Rome</u>, ses Cardinaux, Evesques, Abbez, Moynes, & Maistres de la SorbonneContre Jesus Christ, filz de Dieu Eternel, Seigneur du Ciel & de la Terre, & ses Apostres, Son Eglise & Saints Docteurs d'icelle. Contenant en somme la vraye & plus certaine resolution des poincts principaux de la Religion Chrestienne..., s. l. [Lyon], s. n., 1561
- 24. <u>La Vraye histoire contenant l'inique jugement & fausse procedure</u> faite contre le fidele serviteur de Dieu Anne du Bourg, conseillier pour le Roy, en la cour du Parlement de Paris, & les diverses opinions des Presidens & Conseilliers, touchant le fait de la religion Chrestienne. [...] Semblablement ce qui ha esté fait contre quatre desdits Conseilliers, prisonniers pour la mesme cause, s. l. [Lyon], s. n. [Jean Saugrain ?], 1561
- 25. Leopard (Charles), <u>Le Glaive du géant Goliath</u>, philistin, & ennemy de l'Eglise de Dieu. C'est un recueil de quelques certains passages..., s. l. [Lyon], s. n. [Jean Saugrain], 1561
- 26. <u>Ample discours des actes de Poissy</u>, MDLXI. [...] Avec les sommaires poincts des oraisons de Messieurs le Chancelier Theodore de Besze, le Cardinal de Lorraine..., s. l., s. n., 1562
- 27. [Bèze (Théodore de)], <u>Sommaire recueil des signes sacrez</u>, sacrifices, et Sacremens instituez de Dieu, depuis la creation du monde : Et de la vraye origine du sacrifice de la Messe..., A Lyon, Jean Saugrain, 1562
- 28. <u>Responce au livre inscrit</u>, Pour la Majorité du Roy François second. Ensemble ledit Livre., A Amboise, s. n., 1560
- 29. <u>L'Histoire du tumulte d'Amboyse</u> advenu au moys de Mars..., s. l. [Amboise ?], s. n., 1560
- 30. [Pasquier (Étienne)], <u>Exhortation aux princes et seigneurs du conseil</u> <u>prive du roy</u>. Pour obvier aux seditions qui occultement semblent nous menacer pour le fait de la Religion, s. l., s. n., 1561
- 31. <u>Remonstrance aux princes du sang</u>, touchant les affaires de nostre temps, s. l. [Lyon], s. n. [Jean Saugrain ?], 1562
- 32. Bret[aigne] ([Jacques] « député du tiers Estats du Royaume de France »), <u>La Harangue et remonstrance du peuple et tiers estat de France</u>, prononcee devant le Roy tres-chrestien Charles neufiesme, tenant ses Estatz à saint Germain en Laye..., s. l. [Lyon], s. n. [Jean Saugrain ?], 1561

- 33. <u>Harangue des ministres de la parole de Dieu</u>, Faite en l'assemblee de Poissi, le neufiéme jour de Septembre..., A Poissi [Poissy], s. n., 1561
- 34. <u>Remontrance a tous les estats</u> Par laquelle est en brief demontré la foy & innocence des vrays Chrestiens : Les abus ausquels sont detenus leurs ennemis & persecuteurs ; Et le jugement que Dieu en fera., A Paris, s. n., 1560
- 35. <u>Les Arrests et ordonnances Royaux de la tressouveraine</u> & supreme Cour du Royaume des Cieux ; contenans non seulement permission : mais aussi expres commandement, de lire, avoir & retenir la saincte Ecriture, translatée de Latin en François, avec toutes bonnes & fideles expositions d'icelle, extraits des Registres des Prophetes, Evangelistes & Apostres, jouxte la verité..., s. l., s. n., 1559
- 36. <u>Le Mandement de Jesus Christ</u> a tous les Chrestiens ses fideles..., s. l., s. n., 1559
- 37. Proba [Faltonia B.] et [Du Prat (Pardoux, jurisconsulte)], <u>Amas chrestien ou extrait de la Poësie de Vergile</u> accommodez au viel, & nouveau Testament. & reduitz en deux livres par Proba Fauconie femme d'Aldephus Romain, Mis en vers François par le Nomophile Marchois, A Lyon, Jan d'Ogerolles, 1557
- 38. Bouriac (Félix) et [Charles IX], <u>Ordonnances, sur le reiglement</u>, forme & gouvernement, que doivent tenir les soldats & gens de guerre, des bandes Chrestiennes : extraites é recueillies des Edictz & Ordonnances du Roy : par monsieur Felix Bouriac, Conseiller du Roy..., A Lyon, s. n., 1562
- 39. [Charles IX], Ordonnance du Roy et de Monseigneur de Soubize commandant pour le service de Dieu & dudit sieur Roy, à Lyon, pays de Lyonnois, &c. <u>pour assister aux presches & prieres publiques</u>: & ne tirer arquebouzes, ne sonner tambourins durant lesditz presches, & aussi de n'user de blasphemes, ny de jeuz dissolu..., A Lyon, Jean Saugrain, 1562
- 40. [Charles IX], Ordonnance du Roy et de mon Seigneur de Soubize commandant pour le service de Dieu & dudit Sieur Roy, à Lyon, pais de Lyonnois, Forestz, Beaujolois, Dombes, haute et basse Auvergne, marche Bourbonnois, & Combrailles, contenant entiere confiscacion <u>de tous les biens & marchandises & autres choses apertenantes à certains marchans estrangers</u> qui se seroient absentez de ceste ville..., A Lyon, Jean Saugrain, 1562
- 41. [Charles IX], Ordonnance du Roy et de Monseigneur de Soubiz, commandant pour le service de Dieu & dudit sieur Roy, à Lyon, pays de Lyonnois, Forestz, Beaujolois, Dombes, haute & Basse Auvergne, Bour-

- bonnois & Combrailles, <u>pour la seureté et protection des manants</u>..., A Lyon, Jean Saugrain, 1562
- 42. [Charles IX], <u>Advertissement aux fideles espars parmi le royaume de France</u>, de se donner garde de ceux qui sans legitime vocation s'ingerent au Ministere de l'Evangile..., s. l. [Lyon], s. n. [Jean Saugrain ?], 1561

NOTES

- 1 Voir en annexe la composition des 42 pièces du recueil factice. Nous renvoyons à cette numérotation pour l'ensemble de l'article. Cette étude est issue d'une communication présentée au colloque « Regards sur la controverse religieuse. À partir du fonds Fleury Lavallée », org. M. Bombart, I. Moreau et I. Vouilloux, Lyon, 23-24 septembre 2021 (programme en ligne).
- 2 Cote LFCR/7CONTR-0001. Je tiens à remercier M^{me} Vouilloux, responsable des fonds anciens de la bibliothèque de l'UCLy, pour m'avoir grandement facilité la consultation de ce recueil factice. Fleury Lavallée (1870-1961) fut recteur des facultés catholiques de Lyon de 1910 à 1945. Voir la présentation de la collection qu'il a constituée sur le <u>site de l'UCLy</u>. Voir aussi la présentation d'un des recueils factices qu'elle contient par Isabelle Moreau, « <u>Traces de controverses</u>. La valorisation d'un fonds <u>lyonnais de controverses religieuses de la bibliothèque de l'université catholique de Lyon (BU Henri de Lubac)</u> », dans [en ligne] Histoire du livre, Hypotheses.org.
- $_3$ Il faut relever six exceptions : trois titres en 1560 (n^{os} 28, 29, 34), deux en 1559 (n^{os} 35 et 36), un en 1557 (n^{o} 37).
- 4 Sur l'explosion éditoriale des pamphlets autour de la première guerre de religion, voir Francis Higman, La Diffusion de la Réforme en France, 1520-1565, Genève, Éditions Labor et Fides, 1992, p. 238. Pour une analyse de la publication polémique pendant les guerres de religion (mais postérieure à notre corpus), voir, entre autres, Tatiana Debbagi Baranova : À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de religion (1568-1598), Genève, Droz, 2012.
- 5 À lui seul, Jean Saugrain est à l'origine de vingt pièces du recueil, douze sont certifiées (nos 3, 7, 11, 12, 18, 20, 22, 25, 27, 39, 40, 41), huit sont incertaines. Trois autres pièces (nos 2, 37 et 38) sont aussi imprimées et vendues à Lyon.

- 6 Il s'agit de la pièce n° 5 (pour Genève) et des pièces n° 13 et 34 (pour Paris). Les pièces 28 et 33 prétendent avoir été imprimés à Amboise et Poissy.
- ⁷ Sont concernés huit imprimés : les pièces 4, 5, 6, 8, 10, 15, 17 et 23 (d'après l'étude de Jérôme Sirdey, Réforme, Contre-Réforme : la production comparée de deux libraires lyonnais de la seconde moitié du xvi^e siècle : Michel Jouve et Jean Saugrain, mémoire de recherche, ENSSIB, 2010, p. 165-166).
- 8 Sur ce sujet, voir Yves Krumenacker (dir.), Lyon 1562, capitale protestante, Lyon, Olivetan, 2009.
- 9 Voir Jean-François Gilmont, « La première diffusion des Mémoires de Condé par Éloi Gibier en 1562-1563 » [1988], repris et augmenté dans Le Livre et ses secrets, Genève, Droz, 2003, p. 191- 216.
- 10 Voir, entre autres, l'édition récente de François Rasse des Neux, Recueil poétique (BnF, Manuscrit français 22565), éd. Gilbert Schrenck, Paris, Classiques Garnier, 2019.
- Voir, entre autres, Florence Greffe et José Lothe, La Vie, les livres et les lectures de Pierre de L'Estoile, nouvelles recherches, Paris, Champion, 2004; Tom Hamilton, Pierre de L'Estoile and his World in the Wars of Religion, Oxford, OUP, 2017.
- 12 Voir le <u>compte-rendu de la journée d'étude</u> du 3 mai 2019, consacrée aux recueils factices à Lyon, dans [en ligne], *Histoire du livre*, hypotheses.org.
- 13 Gabriel de Saconay, <u>Discours des premiers troubles advenus à Lyon</u>, Lyon, Michel Jove, 1569, p. 30-31.
- 14 Aux 3 titres cités, il faut ajouter douze autres pièces (soit quinze titres de l'ensemble) : n° 11, 12, 13, 19, 21, 22, 28, 30, 31, 32, 34 et 42.
- 15 Ordonnance du Roy et de Monseigneur de Soubize [...] pour assister aux presches, Lyon, Jean Saugrain, 1562, f. B r^o - v^o .
- Nous ont été particulièrement utiles l'étude déjà citée de Jérôme Sirdey, ainsi que celle de Léa Constantin, Les Enjeux de la controverse religieuse dans l'imprimerie lyonnaise, 1560-1565, mémoire de recherche, ENSSIB, 2011.
- 17 Une exception notable à signaler : [Pardoux Du Prat], Amas chrestien ou extrait de la Poësie de Vergile accommodez au viel..., Lyon, Jean d'Ogerolles, 1557 (n° 37). Sur ce texte, voir Michèle Clément, « Mettre en vers français une poétesse latine. Proba Falconia à Lyon en 1557 » dans Martine Furno et

- Raphaële Mouren (dir.), Auteur, traducteur, collaborateur, imprimeur... qui écrit ?, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 165-202.
- 18 Voir la « Prediction » qui ouvre cet écrit : « Tout ce qui est sous le provencal Polle :/ Recongnoistra en ses travers & dretz/ Le cœur, l'effort du seigneur des Adrets » (<u>Histoire des triomphes de l'Eglise lyonnoise...</u>, Lyon, 1562, f. A i r°).
- Discours de la vermine et prestraille de Lyon..., 1562, « Recit de l'œuvre du Seigneur en la ville de Lyon », p. 18-19. Voir l'analyse sociologique des « petites gens » dans le Lyon réformé (Y. Krumenacker (dir.), Lyon 1562, op. cit., p. 135-136).
- 20 *Ibid.*, « Discours de la vermine et prestraille de Lyon », p. 5.
- 21 *Ibid.*, « Des pasteurs estrangers chassez hors la vigne du Seigneur », p. 25.
- 22 *Ibid.*, « Recit de l'œuvre du Seigneur en la ville de Lyon... », p. 20.
- 23 Ibid., « Discours de la vermine et prestraille de Lyon », p. 14.
- 24 *Ibid.*, « Si le lyon se plaist tenant sa proye », p. 7.
- Lyon, Imprimerie Audinienne, 1929 ; G. de Saconay, Discours, op. cit., p. 131 (« les autels profanez de chants & figures estranges »).
- Voir Philip Benedict, Le Regard saisit l'histoire. Les Guerres, massacres et troubles de Tortorel et Perrissin, [2007], trad. Anna Alvarez, Genève, Droz, 2012.
- G. de Saconay se plaint que les calvinistes n'ont cessé « de faire invectives & semer placards contre les saincts sacrements » (Discours, op. cit., p. 72). Inversement, les protestants récusent l'opinion des chanoines qui les accusent d' « apposer et semer plusieurs placards séditieux par la ville » (Juste et sainte défense de la ville de Lyon [1563], rééd. P.-M. Gonon, Lyon, Jérôme Nigon, 1848, p. 9).
- 28 La Chronique lyonnaise de Jean Guéraud, op. cit., p. 142-143.
- Voir l'analyse de ce jeu de mots dans Denis Crouzet, Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610, Seyssel, Champ-Vallon, 1990, I, « Un exemple de permutation carnavalesque : « messe, vesse... », p. 680-683. Le théologien franciscain Jean Benedicti dénonce encore ce jeu de mots dans sa Somme des péchez, Paris, Arnold Sittard, 1587, p. 520.

- Pour une analyse de la polysémie de la « marmite », qui renvoie sur un mode carnavalesque à l'hypocrisie des moines comme à la dénonciation de l'Eucharistie, voir Caroline Mellet et Paul-Alexis Mellet, « La "marmite renversée" : construction discursive et fonctionnement argumentatif d'une insulte dans les polémiques des guerres de religion (1560-1600) », Argumentation et analyse du discours, n° 8, 2012, [en ligne] http://journals.openedition.org/aad/1273
- 31 Sur Orléans et la Réforme, voir Paul-Alexis Mellet, « Orléans au cœur de la Réforme. Catholiques et protestants » dans Marie-Luce Demonet et *alii*, Orléans, ville de la Renaissance, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2019 (reprise du catalogue de l'exposition de 2009), p. 107-122 ; voir aussi Jérémie Foa, « "Le repaire et la bergerie des brebis du seigneur au milieu de la France". Le paysage urbain à Orléans au temps des guerres de religion », Société française d'histoire urbaine, 2014/3, n° 41, p. 147-168.
- 32 C'est ce que montre la composition des Mémoires de Condé, relevée par J.-F. Gilmont, « La première diffusion des Mémoires de Condé... », art. cité, « Liste des pamphlets », p. 197-198.
- Voir les autres travaux de J.-F. Gilmont (« Éloi Gibier éditeur de théologie réformée » [1985], dans Le Livre et ses secrets, op. cit., p. 239-244) et de Louis Desgraves (Éloi Gibier, imprimeur à Orléans, (1536-1588), Genève, Droz, 1966).
- 34 Il est intéressant de noter que cette publication orléanaise précise sur sa page de titre que ces « Prières » sont « Dediees aux soldats du camp de l'Eglise de Lyon ». Cette précision donne à réfléchir sur l'intense circulation des pièces au sein des métiers du livre réformés (de même Gibier publie à Orléans en 1563 la Response des habitans de la ville de Rouen, tandis qu'un libelle orléanais des Mémoires de Condé, Seconde déclaration de Monsieur le Prince de Condé, sera réimprimé à Rouen en 1562).
- Voir l'analyse de Philip Benedict, Rouen during the Wars of Religion, Cambridge UP, 1981, en particulier le chap. II, « Rise of Protestantism and the outbreak of religious violence », p. 49-70.
- Parmi les autres imprimés réformés publiés à Rouen dans les mêmes années, citons : Briève Remonstrance des Estats de France au Roy leur souverain Seigneur, sur l'ambition, tyrannie et oppression du tout intollerable des de Guyse, Rouen, E. Le Bon, 1560 ; Epistre envoyee au roy de Navarre par les ministres et eglise assemblée au nom de Jesus-Christ en la ville de Rouen, 1561 ; Seconde déclaration de Monsieur le prince de Condé, 1562.

- Nous nous sommes servi des études d'Y. Krumenacker (Lyon 1562, op. cit; « Le livre religieux à Lyon au xvi^e siècle (1517-1561) », Bulletin des bibliothèques de France, ENSSIB, 2007, p. 20-31), de J.-F. Gilmont (« Le "protestantisme" des libraires et typographes lyonnais (1520-1560) », Revue d'histoire ecclésiastique, 2006, p. 988-1013) ainsi que les mémoires de recherche, déjà cités, de Jérôme Sirdey et de Léa Constantin.
- La même remarque est formulée dans Y. Krumenacker, Lyon 1562, op. cit., p. 145 : « Des textes très violents, beaucoup plus que ce qu'on peut trouver à Genève ou dans d'autres villes françaises comme Caen ou Orléans. »
- 39 Citons au moins trois pièces réformées publiées lors du passage de Caen à la Réforme : le psautier de Marot (Cent cinquante pseaumes de David, Caen, Estienne Desloges, 1562), un récit militant sur le massacre de Wassy (Destruction du saccagement, exercé cruellement par le duc de Guise & sa cohorte, en la ville de Vassy, le premier jour de Mars. 1561, Caen, 1562) et une édition de Calvin (Institution de la religion chrestienne, Caen, P. Philippe, 1562).
- 40 On peut penser à certains de ses membres, comme Antoine Marcourt ou Pierre de Vingle, particulièrement virulents, et plus généralement à la circulation des hommes et des idées entre Lyon et Neuchâtel. Je remercie Yves Krumenacker pour cette précision.
- 41 Voir, entre autres, Karine Crousaz et Daniela Solfaroli Camillocci (dir.), Pierre Viret et la diffusion de la Réforme, Lausanne, Antipodes, 2014.
- 42 G. de Saconay, Discours, op. cit., p. 145 (voir aussi p. 168).
- L'attribution de cette pièce est toujours discutée : sa paternité pourrait revenir à Théodore de Bèze (c'est l'hypothèse défendue dans l'édition récente, Satyres chrestiennes de la cuisine papale, éd. Charles-Antoine Chamay, Genève, Droz, 2005).
- 44 Michael Andrew Screech et Stephen Rawles, A New Rabelais Bibliography. Editions of Rabelais before 1626, Genève, Droz, 1987.
- Voir, entre autres, Raphaël Cappellen, « À l'enseigne du masque : imprimeurs, libraires et éditeurs de Rabelais de 1552 à 1588 », Réforme, Humanisme, Renaissance, 2016/1, nos 82-83, p. 65-115.
- Jean Saugrain publie aussi une traduction des Aventures joyeuses et faitz merveilleux de Tiel Ulespiegle en 1559 et une traduction du Lazarillo de Tormès par Jean Garnier de Laval en 1560.

- 47 Michel Jeanneret, <u>Des Mets et des mots</u>, Banquets et propos de table à la Renaissance, Paris, José Corti, 1987, p. 197.
- 48 Discours de la vermine, op. cit., p. 17.
- 49 Ce texte est peu étudié (voir cependant Claude Postel, *Traité des invectives au temps de la Réforme*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 162-163).
- Jean Calvin, <u>Institution de la religion chrestienne</u>, composée en latin par Jean Calvin et translatée en francois par luy mesme, Genève, 1541, chap. XIII, « Des Ordres ecclesiastiques », p. 686 (en particulier : « Que le sommet de leur teste est descouvert, pour monstrer que leur pensée sans empeschement doit contempler la gloire de Dieu face à face : ou pour monstrer que les vices des yeux de la teste doivent estre couppez, ou pour signifier le delaissement & renonciation des biens temporelz »).
- 51 Le Rasoir des rasez, op. cit., p. 3-4.
- 52 Sur cette question, voir l'analyse d'Ariane Bayle, Romans à l'encan : de l'art du boniment dans la littérature au xvi^e siècle, Genève, Droz, 2009.
- Voir aussi « Voilà fort bonne raison, & fust-elle du quatrieme Concile de Tolete. Bon Dieu quels hypocrites! Que ces visages frais, & rians plorent? ils auroyent certes de quoy plorer sur eux, & sur leur vie deplorée: mais ces penitenciers du Pape effrontez, & superbes se promettent toute impunité. Or le signe je leur accorde: la corde plus tost que la chose signifiée. Quoy? ils sont mortifiés en chair? leurs œuvres testifient patemment en quels bois ils se chauffent, si ce n'est en paille ardent au grand scandale de la Chrestienté, je leur baille ma barbe en proye » (Le Rasoir des rasez, op. cit., p. 15). Cette citation rappelle la consultation de Nazedecabre dans le chap. xx du Tiers Livre: « Si les signes vous fâchent, O quant vous fascheront les choses signifiées? ».
- Voir Marie-France Auzépy et *al.*, *Histoire du poil*, Paris, Belin, 2017 (en particulier le chap. III, « Tonsure des clercs, barbe des moines et barbe du Christ », p. 81-103) ; Jean-Marie Le Gall, *Un idéal masculin*, Barbes et moustaches, Paris, Payot, 2011. Rappelons aussi la polysémie des « barbes », qui renvoie aussi au nom que se donnaient les prédicateurs itinérants vaudois.
- 55 Le Rasoir des rasez, op. cit., p. 12.
- Claude de Rubys, Histoire veritable de la ville de Lyon, Lyon, Bonaventure Nugo, 1604, p. 391.

- 57 Il est curieux de noter que le même libraire, Saugrain, publiera La Science du poulx du médecin Jean Eusèbe en 1568, soit six ans après la période réformée de Lyon. Cependant, cet ouvrage ne fait plus aucune référence aux poils et cheveux comme marqueurs confessionnels.
- 58 Remontrance à tous les estats, Paris, 1560, p. 26.
- 59 Juste et sainte defense, op. cit., p. 21.
- 60 Ibid., p. 27.
- « Jehan Calvin au lecteur » dans Pierre Viret, Disputations chrestiennes [1544], Genève, Jean Gerard, 1552, p. 4-5 (voir Charles-Antoine Chamay, Satyres chrestiennes de la cuisine papale, op. cit., « Introduction », p. XIII).
- 62 Sur l'histoire de cette publication, voir l'analyse de Léa Constantin, Les Enjeux de la controverse, op. cit., p. 75.
- Voir le mémoire de Jérôme Sirdey, Réforme, Contre-Réforme, op. cit., p. 53-61, en particulier l'analyse de la production de Saugrain et de sa prédilection pour les petits formats et les livres bon marché, ainsi que pour la publication satirique, qui constitue 47,4 % de l'ensemble de sa production.
- 64 Voir aussi la Remontrance a tous les estats, op. cit., p. 32 : l'ennemi « est autour de nous, bruyant & rugissant ».
- 65 Sur ce point, voir, entre autres, Jean-François Gilmont, Calvin et le livre imprimé, Genève, Droz, 1997.
- 66 Discours de la vermine..., op. cit., « Au Lecteur », p. 16.
- 67 Les Arrests et ordonnances Royaux de la tressouveraine & supreme Cour du Royaume des Cieux, 1559, p. 32.
- 68 Ibid., f. A i v^o.
- 69 Remontrance a tous les estats, op. cit., p. 23.
- Jérôme Sirdey indique que Saugrain donne en 1562 deux éditions des Ordonnances ecclesiastiques de l'eglise de Geneve, l'une comporte son nom, « l'autre ne le mentionne pas : elle était donc destinée à une diffusion clandestine » (J. Sirdey, Réforme, Contre-Réforme, op. cit., p. 55).
- Dans la Tragédie de Timothée chrestien, imprimée par Saugrain en 1563, la voix de la Réforme lyonnaise clamera encore que « L'Eglise tombera pour l'inique ordonnance » (cité par J. Sirdey, Réforme, Contre-Réforme, op. cit., p. 60).

- Voir l'envoi « A Papauté » qui s'achève par « O Papauté tant potente / Considere ton fatal : /Est-ce pas ceste patente ? Et c'est Arrest decretal » (Sentence decretalle, et condemnatoire au fait des biens de la paillarde Papauté..., 1561, f. a 1 v°).
- 73 Le Grand pardon de pleniere remission, 1561, f. B 3 v°.
- Voir l'analyse ancienne d'Henri Hauser, Les Sources de l'histoire de France. xvi^e siècle. Les guerres de religion (1559-1589), Paris, Alphonse Picard et Fils, Auguste Picard, 1912, p. 21-22. Voir aussi l'avis souvent cité du cardinal Du Perron prononcée en 1585 qui, dans son <u>Oraison funèbre sur la mort de Monsieur de Ronsard</u> (Morel, 1586), déplore cet avantage des pamphlets calvinistes : ces derniers donnaient l'impression au « menu peuple que leurs Docteurs estoient hommes barbares et ignorans, qui ne sçavoient pas seulement parler leur langue maternelle, et que tout ce qu'il y avoit d'esprit polis et judicieux en ce Royaume, estoit de l'autre party » (cité dans Francis Higman, La Diffusion de la Réforme, op. cit., p. 238).

RÉSUMÉS

Français

Analyser les libelles d'un recueil factice huguenot permet d'interroger les différentes modalités par lesquelles une mémoire confessionnelle se construit dans la proximité des troubles. Composé de pièces publiées juste avant ou pendant le passage de Lyon à la Réforme (avril 1562-juin 1563), ce recueil se présente comme un livre unique qui commente l'événement politico-religieux récent, qui agit aussi sur le présent des luttes, et qui enfin produit une mémoire militante pour les générations futures. Comment une spécificité lyonnaise s'affirme-t-elle à travers les choix éditoriaux des libraires réformés ? Comment une verve rabelaisienne, elle aussi typiquement lyonnaise, est-elle réinvestie dans la lutte antipapale ? Comment ces libelles virulents programment-ils des appropriations révélatrices des enjeux religieux, sociaux et éditoriaux de la première guerre de religion ?

English

Analyzing the libels of a Huguenot factice collection allows us to question the different ways in which a confessional memory is constructed in the proximity of the troubles. Composed of pieces published just before or during Lyon's transition to the Reformation (April 1562–June 1563), this collection is presented as a unique book that comments on the recent politico–religious event, that also acts on the present of the struggles, and that finally produces a militant memory for future generations. How does a

« Durant ce temps remply d'estonnement » : Lyon, 1562. Analyse d'un recueil factice de pièces réformées autour de la première guerre de religion

specificity of Lyon assert itself through the editorial choices of the reformed booksellers? How is a Rabelaisian verve, also typically Lyonnais, reinvested in the anti-papal struggle? How do these virulent libels program revealing appropriations of the religious, social and editorial stakes of the first war of religion?

INDEX

Mots-clés

guerres de religion, Lyon, mémoire, pamphlet, Rabelais (François), Réforme, recueil factice, satire

Keywords

wars of religion, Lyon, memory, pamphlet, Rabelais (François), Reformation, Sammelband, satire

AUTEUR

Grégoire Holtz

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - DYPAC UR 2449

IDREF: https://www.idref.fr/076765504

ISNI: http://www.isni.org/000000121404299

BNF: https://data.bnf.fr/fr/14528262